

Marché Public de fournitures courantes et services

des  
Lavandières

# Cahier des Charges

---

**MARCHE DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL  
pour chauffage et production eau chaude du collège**

---

**COLLEGE DES LAVANDIERES  
3 RUE DU 8 MAI 1945  
64320 BIZANOS  
05 59 27 91 93**

Date limite de remise des offres : 31/08/2017 à 18h00

Durée de validité des offres : 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ**

### **1.1 - Objet**

Le présent marché a pour objet :

- **la fourniture de gaz naturel rendu site pour l'alimentation des sites suivants :**

[Bâtiments constituant le collège](#)

- **les services associés à la fourniture définis à l'article 3.**

### **1.2 - Durée du marché**

Le début de la fourniture et de la livraison de gaz naturel est fixé au [01/10/2017](#).

La durée du marché est fixée à [27 mois](#).

### **1.3 - Parties contractantes**

D'une part,

[Le collège des Lavandières, représenté par son Principal : Mme Petitjean](#)

D'autre part,

Le fournisseur de gaz naturel, représenté par son Directeur.

### **1.4 - Définition des besoins**

La consommation annuelle prévisionnelle de gaz est estimée à [200 MWh](#). Le gaz naturel sera utilisé principalement pour [le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire](#) des locaux.

Les consommations et profils des sites sont détaillés en Annexe 1.

## **ARTICLE 2 - PIECES DU MARCHÉ**

Les pièces contractuelles sont les suivantes par ordre de priorité :

- Pièces contractuelles particulières :
  - L'acte d'engagement (DC3),
  - Le bordereau de prix,
  - Le Cahier des Charges,
  - Le mémoire technique du titulaire,
- Pièces générales (non jointes) :
  - Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés Fournitures Courantes et Services (CCAG FCS).

## **ARTICLE 3 - SERVICES ASSOCIES A LA FOURNITURE DE GAZ**

En complément de la fourniture, [le collège des Lavandières](#) souhaite les services listés ci-après. Ces services feront partie du prix de la fourniture.

### **3.1 - Relation Clientèle**

Le titulaire du marché est tenu d'assurer une relation client permanente et de qualité. Elle permettra :

- Un accès téléphonique dédié, avec un interlocuteur identifié disposant d'un numéro de ligne directe, disponible aux heures ouvrables, pour toutes questions relatives aux consommations, à la facturation, aux conditions techniques de fourniture, aux relations avec le Gestionnaire de réseau. Le candidat précisera les coordonnées de l'interlocuteur.
- Un accompagnement, à minima 1 fois par an, sur la maîtrise des consommations, la précarité énergétique, le développement durable.
- Un point sur l'exécution du marché, à minima 1 fois par an, comprenant :
  - Suivi de l'exécution du marché,
  - Evolution du périmètre du marché,
  - Analyse de dérives éventuelles,
  - Informations et conseils sur l'énergie, l'environnement et les nouvelles technologies,
  - Informations sur les évolutions réglementaires en lien avec le marché.
- Un accès téléphonique dédié, disponible aux heures ouvrables, pour toutes questions techniques et réglementaires.

### 3.2 - Aide à la gestion

Le titulaire du marché devra assurer les prestations suivantes concernant la facturation :

- La fourniture d'un compte par accès Internet dédié et sécurisé afin d'accéder aux informations relatives :
  - au contrat, aux factures, etc...
  - à l'historique des consommations en MWh ou en kWh,
  - à des alertes en cas de dérive de consommations.

Cet espace dédié devra permettre l'export de données sous format informatique compatible avec les outils de suivi en place chez le client.

Il fera l'objet d'une présentation et d'une mise en mains auprès des différents utilisateurs, dans le mois suivant le début du marché.

- Pour les sites à relevé mensuel, le titulaire fournira sur la facture un historique des consommations sur douze mois glissants.
- Le titulaire du marché établira annuellement un bilan financier et énergétique pour l'ensemble des sites. Ce bilan, fourni sous format électronique et papier sera présenté lors d'un rendez-vous téléphonique annuel.

Le candidat fournit dans sa réponse une présentation commerciale du bilan.

## ARTICLE 4 - CONDITIONS FINANCIERES

### 4.1 - Contenu des prix

Les prix correspondent à une fourniture de gaz naturel rendue site (c'est à dire au prix de la molécule de gaz acheminée jusqu'aux points de comptage) et aux services d'accompagnement inclus au contrat.

Les prix de la fourniture seront fermes, non révisables sur la durée du marché tant sur le terme fixe que sur le terme de quantité.

Les prix de l'acheminement seront détaillés et indexés en fonction du barème public

Les prix seront donnés hors taxe et TVA incluse.

#### 4.2 - Engagement de consommation

Aucun engagement de consommation ne sera appliqué dans le présent marché.

#### 4.3 - Présentation des factures

##### Modalité de règlement

Le titulaire émettra des factures mensuellement ou semestriellement par point de livraison selon la fréquence du relevé effectué par l'opérateur de réseau.

##### Facture

Les factures seront établies à terme échu et devront comporter les numéros du marché et du bon de commande.

Les factures seront adressées par courrier simple à l'adresse suivante :

3 rue du 8 Mai 1945  
64320 BIZANOS  
FRANCE

#### 4.4 - Modalités de règlement - Délai de paiement

Le paiement se fera par mandat administratif. Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture.

#### ARTICLE 5 - VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

#### ARTICLE 6 - MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Le candidat produira ses offres :

- ✚ Par courrier à l'adresse précitée, sous enveloppe cachetée à l'attention de Mme Marie-Cécile CABEL
- ✚ Par mel à l'adresse suivante : [gest.0641413n@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0641413n@ac-bordeaux.fr)

#### ARTICLE 7 - SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Sur la base de critères ci-dessous énoncés, le représentant du collège choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les critères intervenant sur le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
Valeur économique	60
Valeur technique	40

## Valeur économique

Ce critère sera apprécié au regard de simulations réalisées, en fonction des quantités estimatives de consommation figurant à l'Annexe 1, en incluant la TVA.

## Valeur technique

La valeur technique est appréciée à partir du mémoire technique remis par le candidat :

- Garantie d'approvisionnement : le candidat communiquera de façon détaillée ses principales sources d'approvisionnement : 20 %
- Identification des entreprises de stockage avec lesquelles le candidat coopère : 5 %
- Présentation des actions de Développement Durable des candidats : 5 %
- Qualité de la facturation : 20 %
- Services de gestion de l'énergie en ligne : 20 %
- Organisation technique et commerciale mise en œuvre pour répondre aux besoins : 10 %
- Accompagnement auprès du Gestionnaire de réseau : 10 %

## ARTICLE 8 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront s'adresser à : Mme Maillard

## ARTICLE 9 - CONFIDENTIALITE

Le titulaire s'engage à ne pas divulguer les documents ou renseignements communiqués par [Le collège Des Lavandières](#) à l'occasion du présent marché.

De même, [le collège](#) s'engage à ne pas divulguer les documents ou renseignements commercialement sensibles, tels que le détail des prix, communiqués par le titulaire à l'occasion du présent marché.

A Bizanos, le 12 juillet 2017

Le candidat  
Cachet et signature  
(Signature précédée de la mention «Lu et Accepté»)

**Annexe 1 – Détail des consommations et profils pour chacun des sites**

Nom du point de livraison	Adresse	N° de PCE	Consommation annuelle de Référence en MWh	Profil GrDF	Date de début de marché
Collège des Lavandières	3 rue du 8 mai 1945	GI027949	231.992	P018	01/10/2017